Procès-verbal de la séance du conseil municipal du mardi 02 septembre 2025

Le Conseil municipal s'est réuni mardi 02 septembre 2025, à 19 heures sous la présidence de Jean-Claude DARLET, maire.

Présents : M. Jean-Claude DARLET, Mme Céline LANTHEAUME, M. Bertrand REY, M. Fabrice PRUNELLE, M. Laurent RICHARD, Mme Ana ANES GOMES FERNANDES, M. Jérôme BATAILLER, Mme Valérie BELLIER, Mme Isabelle FREIXAS, Mme Annie GUEFFIER, M. Frédéric JACQUET, M. Etienne PETITJEAN, M. Jean-Pierre ROSE.
Absent : M. Cédrick GARDON, Mme Emilie THOBIE.
Mme Annie GUEFFIER pouvoir à Fabrice PRUNELLE, Mme Emilie THOBIE pouvoir à Céline LANTHEAUME
Secrétaire : Mme Céline LANTHEAUME.

CR du 03 06 2025 validé à l'unanimité

L'ordre du jour était le suivant :

- Délibération : tarifs périscolaires 2025-2026 (cantine, garderies)
- Délibération : dépôt dossiers subventions (cimetière, sous-sol mairie, aire de jeux/sport)
- Présentation projet « aire de jeux/sport »
- Présentation nouveau site internet
- Point rentrée scolaire 2025/2026
- Point aménagement columbarium
- Questions diverses

Le Maire rajoute à l'ordre du jour la participation complémentaire financière du SIRCO.

1) Délibération : tarifs périscolaires 2025-2026 (cantine, garderies

Pour rappel les tarifs périscolaires 2024-2025 étaient les suivants :
Cantine = 3.95€
Garderies : matin ou soir = 45,50€ ; matin et soir = 66,50€ ; à l'unité 3.50€

Aucune famille ne s'est manifestée auprès du secrétariat de la mairie pour indiquer des difficultés financière pour payer les factures périscolaires.
Le Maire propose de ne pas faire évoluer les tarifs et de rester sur la base des deux années scolaires précédentes.

Vote à l'unanimité

2) Délibération : dépôt dossiers subventions (cimetière, sous-sol mairie, aire de jeux/sport)

Le Maire indique que plusieurs projets sont en cours d'étude (réaménagement du sous-sol de la mairie en salle multi activité, l'aménagement d'un columbarium, l'aménagement d'un espace de jeux/sport)

Des dossiers de subventions doivent être déposés à la Région Auvergne-Rhône Alpes, au Département de l'Isère, et fin octobre à l'état (fond vert, DETR) pour l'aménagement du sous-sol de la mairie.
Pour rappel :

- Proposition d'accompagnement → 30 000€ HT, entreprise Bernard NICOUD (Architecte)
- Étude faisabilité → 327 00€ HT travaux des bâtiments + 43 000€ HT honoraires, entreprise Bernard NICOUD

Concernant le dossier du cimetière l'ensemble des devis ont été réceptionnés, ainsi que deux propositions d'aménagement pour le columbarium. Le maire demande aux élus de choisir le projet qui leur parait le plus adapté à l'espace ainsi que le coloris du matériau. Il sera donc possible de déposer un dossier de subvention auprès du Département de l'Isère.

Pour rappel :

- Reprise des concessions → 840€ TTC par concession
- Ossuaire → dépose/repose de monument + fournitures d'étagères, 1000€ TTC
- Columbarium → aménagement cinéraire (4 cavurnes, jardin du souvenir, 2 bancs, 2 columbariums 6 cases, bordures) couleur Rose de clarté 18 717.60€ TTC ou gris du Tarn 16 869.60€.
- Reprise des allées : allée 1 en stabilisé + place centrale en béton désactivé : 29 412€ TTC.

Le Maire demande donc à l'ensemble des membres présents l'autorisation de déposer les dossiers de subventions suivant.

Vote à l'unanimité

3) Présentation projet « aire de jeux/sport »

Présentation par Céline et Ana Cristina

Transalp : devis initial de 130 000€, relu et modifié en enlevant les choses inutiles réduction au prix de 47 000€

Air fit : proposition de devis avec des espaces de fitness pour permettre à l'école de les utiliser qui peut aussi être adapter aux plus anciens, maintient des cages de foot/basket avec réaménagement du sol en gravier stabilisé et terrain de pétanque/longue. Cette idée permet de garder un espace de parking. Protection avec des filets pour éviter la chute des ballons sur la route en contre bas. Aménagement d'un cheminement piéton. Prévoir un aménagement PMR car possibilité de subvention à la Région. Possibilité de subventions SMVIC, CAF, Dept, Agence national du sport, Région en fonction de différentes thématiques (cheminement piéton, espace motricité école, accessibilité PMR …).

Il est nécessaire de solliciter les enseignants afin de voir avec eux si le projet peut les intéresser et comment ils pourraient l'utiliser avec les enfants. Il faudrait aussi prévoir d'aller sur des communes qui ont mis en place des espaces équivalent avec la même entreprise et avoir leurs retours quant à l'utilisation de celles-ci.

Devis 41 770 € HT, 50 124€.

La question du problème des déjections canines se pose si l'espace reste entièrement ouvert. Il faudrait prendre un arrêté ainsi qu'une délibération afin d'appliquer une amende au sujet des déjections canines non ramassées sur la voie publique.

4) Présentation nouveau site internet

Céline LANTHEAUME présente la nouvelle version du site internet. Il y a nouvelle plateforme et charte graphique. La photo de présentation est une photo prise par drone par ARCHIPAT.

Il faudrait revoir la mise en page du nom de la commune, celui-ci n'apparait pas en entier.
Il est demandé à chacun d'aller voir et analyser le site et faire remonter ses interrogations et modifications.

Il y a un agenda en lien avec l'office du tourisme. Les associations doivent faire les démarches auprès de l'office du tourisme pour que ça soit partagé sur notre site internet et autres sites internet communaux et autres.

5) Point rentrée scolaire 2025/2026

La rentrée scolaire 2025-2026 débute avec une nouvelle équipe enseignante (Mme PETITJEAN Véronique – directrice et Mme REBATEL Cassandra). Cette année scolaire s'organise avec deux classes, pour donner suite à la fermeture d'une classe pour baisse d'effectif.

Une ATSEM est en temps partiel thérapeutique à 50% jusqu'au 12/12/2025, il a donc été nécessaire d'embaucher et pour rappel une ATSEM est en disponibilité, il a donc fallu la remplacer.

Il a fallu réorganiser les emplois du temps des agents intervenant au sein de l'école.
Il a été convenu de revoir le fonctionnement de la cantine en mettant en place un service unique au lieu de deux comme instauré à la suite du COVID. Les grands de la classe d'élémentaire sont répartis à chaque table et ont des missions (servir les maternelles en eau, débarrasser les tables).

Suite à la fermeture d'une classe à Saint-Bonnet-de-Chavagne il a été décidé de répartir l'effectif de CE2 entre Saint-Bonnet-de-Chavagne et Montagne.

Saint Bonnet de Chavagne : 45 élèves.
Montagne : 24 élèves.

Á Montagne un réaménagement fonctionnel de la classe a été effectué pour permettre l'accueil des élèves de CE2

6) Point aménagement columbarium

Les devis et propositions d'aménagement ont été réceptionnés.
Deux aménagements ont été proposé et il va falloir en choisir un.

Projet 1 : pyracase rond placé au centre de l'espace cinéraire avec 12 cases + 4 cavurnes + jardin du souvenir + 2 bancs.
Projet 2 : 2 pyracase droit de 6 cases + 4 cavurnes + jardin du souvenir + 2 bancs.

Deux coloris : gris du tarn et rose de clarté

L'ensemble des membres du Conseil préfère la disposition du projet 2 qui offre une possibilité d'évolution plus importante.
Projet 2 gris du Tarn : 16 869.60€ TTC.
Projet 2 rose de clarté : 18 717.60€ TTC.

La couleur gris du Tarn a été choisi pour le projet 2.

7) Questions diverses

Une participation financière a été votée en début d'année pour le SIRCO d'un montant de 6 254€.

Le Maire indique que le SIRCO a voté un montant de participation de la part des communes pour un montant total de 90 000€, contrairement au 70 000€ annoncé avant le vote du budget du SIRCO.

Il est donc nécessaire pour la commune de Saint-Bonnet-de-Chavagne délibérer sur une participation financière complémentaire d'un montant de 1390€.

Vote à l'unanimité.

Prochain CM :

- **04/11/2025 à 20h00**
- **09/12/2025 à 19h00.**

La séance est levée à.